



École De Salaberry

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ÉCOLE DE SALABERRY MARDI 4 DÉCEMBRE 2012

Étaient présents :

Représentants des parents :

Josiane Hamel (présidente)
Alain Bertrand
Annie Guenette
Anne-Julie Racicot (rep. Comité de parents)
Marie-Noëlle Roy

Représentantes du personnel enseignant :

Louise Sauvageau
Nathalie Savaria
Catherine Bernier
Danielle Mayer (personnel de soutien)
Nathalie Poirier (Tech. service de garde)

Était également présent :

Éric Lemieux (directeur)

1- Mot de bienvenue

19h10 - Ouverture officielle de la réunion du conseil d'établissement.
Catherine Bernier se propose pour être secrétaire.

2- Adoption de l'ordre du jour

Danielle Mayer propose l'adoption du jour avec les modifications suivantes :
point 10 : Culture à l'école
point 11 : Partenariat

Résolution
CÉ 11-12-14

3- Adoption du procès-verbal de la séance tenue le mardi 6 novembre 2012

Madame Guénette propose l'adoption du procès-verbal de la séance du 6 novembre 2012

Résolution
CÉ 11-12-15

4- Parole à la technicienne du service de garde

Mme Nathalie Poirier nous informe des projets à venir.

- Il y aura envoi de cartes de Noël fabriquées par les élèves pour des personnes âgées.
 - La semaine prochaine il y aura jumelage entre les élèves du 3^e cycle et ceux du 1^{er} cycle dans le but d'écrire la lettre des plus petits au Père-Noël.
- Enfin, Mme Poirier nous informe qu'il restait un montant de 901 \$ en mauvaises créances en juin 2012 et que les démarches se poursuivent afin de récupérer le montant.

5- Parole au directeur

M. Lemieux nous informe des points suivants :



- a. Présentation du calendrier du mois de décembre de l'école;
- b. Il y aura salon du livre le vendredi 14 décembre au gymnase. Les élèves auront la chance d'y voir les livres exposés par la Librairie Larico de Chambly;
- c. Au courant de la semaine du 17 décembre, le conseil des élèves mettra en place le « courrier de Noël »;
- d. La campagne de financement a rapporté tout près de 13 000 \$. On compte 5 900 \$ de profit;
- e. En lien avec leur passeport, la très grande majorité des élèves ont eu droit à leur activité récompense de l'étape. M. Lemieux a fait un retour avec les élèves (moins de 10) qui avaient perdu plus de 30 points. Un dîner pizza sera organisé pour ces élèves. Pour y participer, pas plus d'un seul manquement doit figurer à leur passeport d'ici Noël. Seulement une quinzaine d'élèves sont restés en classe en raison d'un pointage entre 70 et 79 noté à leur passeport;
- f. Le coût de la prochaine activité récompense d'étape sera déboursé à même les profits de la campagne de financement.

6- Activité sport de janvier par le Club Récré-Action (approbation)

Résolution
CÉ 11-12-16

Présentation du document qui nous informe de l'activité complémentaire qui sera offerte cette année en priorité aux élèves de 1^{re} à 3^e année. (Voir document)

Mme Roy propose l'approbation l'activité du Club Récré-Action.

7- Activité complémentaire en 6^e année (approbation)

Résolution
CÉ 11-12-17

L'activité à l'Électrium prévue pour les élèves de 6^e année est devancée au 5 décembre. Celle-ci doit donc être approuvée à nouveau par le CE.

M. Bertrand propose l'approbation de la sortie à l'Électrium du 5 décembre.

8- Convention de gestion et de réussite (approbation)

Résolution
CÉ 11-12-18

M. Lemieux présente le document « Convention et gestion de réussite éducative » élaboré par un comité (formé d'enseignants avec la direction). Ce document a été préalablement approuvé par l'ensemble des enseignants. (Voir document)

Mme Racicot propose l'approbation de la convention de gestion et de réussite.

9- Parole au public

Aucune présence du public

10- Culture à l'école

Mme. Roy nous informe qu'un illustrateur (Benoît Laverdière) serait intéressé à venir à l'école en passant par le programme « Culture à l'école ». M. Lemieux nous informe que nous nous prévalons de ce programme quand la C.S. nous y autorise. C'est offert à chaque année par rotation de secteurs. M. Lemieux nous confirme que ce sera notre tour bientôt.

11- Partenariat

M. Bertrand nous informe qu'un montant est accordé par la commission scolaire pour les projets de partenariat déposés par les enseignants ou le service de garde. La Fondation Tassé offre 3250 \$ qui seront divisés en dix prix de 325 \$ attribués à ces projets.

12- Levée de l'assemblée

Catherine Bernier, secrétaire